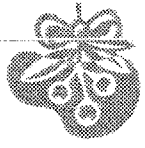


N° 29

1



BULLETIN N° 29

Meilleurs vœux pour 2006

Comme nous le faisons depuis 2002 en cette période de début d'année, l'association Agir Pour Croix Daurade est au rendez-vous pour vous présenter ses meilleurs vœux et souhaits sincères pour l'an nouveau.



EDITO

Lors de sa création notre comité de quartier a choisi le vocable de "Agir pour Croix Daurade, comité de quartier pour la défense et l'amélioration du cadre de vie". L'action pour la qualité de notre cadre de vie a toujours été au cœur de nos préoccupations. Depuis plus de 10 ans nous agissons avec vous, pour notre quartier. Mais en 10 ans de chemin parcouru, d'évolutions dans notre quartier, le mot "agir" a toujours pour nous le même sens. Mais quand est-il du "quartier" de Croix Daurade ? L'immense zone maraîchère qui s'étendait de la ligne de chemin de fer (Toulouse-Capdenac), au chemin des Izards, ainsi qu'aux limites de la commune, avec en son centre, autour de son

église le cœur d'un vieux village aujourd'hui disparu et perdu dans sa mémoire. Notre quartier est-il devenu secteur de ville délimité par une zone électorale aux frontières artificielles et désigné non plus d'un nom mais d'un numéro ? Ou bien un congloméra de quartier sans âmes ni réalités dénommés du nom de lieux dits ; Rixens, Bois Daurade, Paléficat, Grand Selves au milieu desquels rivaliseraient Croix Daurade le Centre historique et Borderouge la nouvelle autour de son parc et de son métro. Non. Ce quartier dans son ensemble est le vôtre et nous continuerons à agir pour le bien commun de tous.

VŒUX POUR NOS DROITS DE CITOYENS

Droit au logement :

Nous nous tournons en priorité vers les plus démunis. Si nous voulons défendre et améliorer la qualité de vie, nous la voulons pour tous les habitants. Alors que dans nos villes nous voyons de plus en plus de gens à la rue, le droit au logement pour tous est une priorité. L'écart grandissant entre les loyers de plus en plus élevés et le pouvoir d'achat des ménages diminuant nous fait réclamer plus de logements sociaux, équitablement répartis sur l'ensemble de la cité.

Droit au déplacement :

Dans notre ville où les voitures provoquent aujourd'hui des engorgements inacceptables avec ses conséquences sur la qualité de l'air et donc sur la santé. Tous les habitants ont le droit à une mobilité plus équitable, **il nous faut donc des transports en commun plus efficaces**. La hausse des loyers et le coût de l'immobilier pousse les habitants vers l'extérieur de Toulouse ce qui a pour conséquence un étalement urbain et une augmentation considérable du flux automobile. Dans le périmètre urbain (72 communes), chaque jour nous comptons plus de 3 millions de déplacements en voiture. Le PDU de 2001 avait prévu une augmentation de 190 000 déplacements voitures pour 2008, on en était déjà à 334 000 voitures en plus en 2003.

Dans l'agglomération : 64,4 % des déplacements se font en voitures ; 7 % en transports collectif urbains, 2,8 % en bicyclette, 1,7 % en deux roues, 21,4 % à pied (Source "La Dépêche du Midi"). Ces pourcentages sont révélateurs. C'est un véritable plan de déplacement urbain (PDU) qu'il faut mettre en place avec l'agglomération. Nous sommes vigilants et nous en reparlerons.

Droit à l'espace :

Vivre dans notre quartier c'est aussi le droit pour chacun d'avoir un espace et un environnement accueillant. D'où notre action pour préserver et prévoir des espaces verts, chemins piétonniers, etc...)

Droit aux équipements de proximité :

Les équipements de proximité doivent répondre aux besoins des familles. Ce fut et c'est toujours une de nos priorités de demander que la municipalité privilégie l'accueil de la petite enfance et l'accueil scolaire. Une grande ville

comme Toulouse qui se veut attrayante par ses activités aéronautiques et par ses projets de développement économique, se doit de prévoir les structures d'accueil pour des nouveaux habitants.

Droit pour le quartier d'avoir un pôle culturel afin de permettre aux habitants qui le souhaitent de pouvoir exercer des activités culturelles diverses.

Droit à la démocratie :

Le 19 septembre 2005, la Municipalité a organisé le forum d'ouverture du congrès des citoyens et la mise en place de l'agenda 21.

AGENDA 21 qu'est-ce ? Et où en est-on ?

Agenda 21 c'est un programme d'actions pour le XXIe siècle orienté vers le développement durable. Il a été adopté par les pays signataires de la déclaration de Rio de Janeiro, en juin 1992. Ses principales fonctions sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables, la protection de l'environnement. Le principe général est "agir localement, penser globalement". A Toulouse les deux premières étapes ont été franchies, il en reste d'autres, avant les réalisations concrètes ; à savoir :

- Début 2006 : création d'un comité de suivi.
- Premier semestre 2006 : élaboration de l'Agenda 21 et plan d'actions pour le développement durable.
- Présentation du plan d'actions finalisé au Conseil Municipal.

Nous avons participé à divers ateliers et plus particulièrement à celui de "gouvernance, participation citoyenne et partenariat". Nous avons demandé de revoir le fonctionnement des conseils consultatifs de quartier (CCQ). C'est aussi dans cet atelier qu'a été évoquée la nécessité d'élargir la participation des habitants

aux instances de concertation. **Un problème important a été le droit à l'information et plus particulièrement lors des enquêtes publiques. De nombreuses interventions ont souligné le fait que les habitants étaient mal ou pas informés mais l'information doit être accompagnée d'outils facilitant la compréhension des dossiers.**

Les ateliers étaient l'occasion pour les habitants et leurs associations, de débattre, de proposer en un mot de faire entendre leur voix au-delà des consultations électorales.

A partir de notre expérience nos propositions avaient pour but de pouvoir se doter d'un véritable outil de démocratie directe. L'avenir nous dira si nous avons eu raison.

On ne peut pas clore ce chapitre sur nos droits sans parler aussi de nos devoirs :

- devoir de l'intérêt que l'on porte à notre environnement (la rue - le quartier - la ville)
- devoir de fraternité et de soutien avec les habitants
- devoir de solidarité envers ceux qui subissent les nuisances d'une urbanisation trop envahissante. Si nous voulons un quartier plus beau, une ville plus accessible à tous, nous devons agir tous ensemble pour que cela ne soit pas que des vœux pieux de nouvel an.

ECOLE STE GERMAINE

Un projet immobilier a été accordé en lieu et place de l'école Ste Germaine et de l'espace vert des "Buissonnets". Avant la sortie du permis de construire notre association alertée par les riverains avait pris contact avec l'archevêché de Toulouse pour avoir plus de précisions sur les raisons de la vente et surtout pour faire valoir les bienfaits de maintenir une zone verte au sein du quartier. Les informations reçues ont été assez vagues, car le promoteur n'avait pas encore établi le projet définitif et par la suite un modificatif était demandé pour intégrer la façade actuelle de l'école dans la future résidence. La décision était irrévocable, malgré la protestation légitime des riverains qui se voyaient mis devant le fait accompli. Dans cette affaire nous avons

recherché ; les "faillies" pour un recours contre le permis et également les legs de terrain déposés par des habitants de Croix Daurade avant 1930, au profit des enfants de la paroisse. A ce sujet nous ne pouvons que regretter le mutisme des notaires, car les legs ont bizarrement disparus.

La disparition de l'école est-elle regrettable ?

Peut-on regretter l'animation joyeuse engendrée par l'école privée, ajoutée à celle de l'école publique ?

Peut-on regretter que ces enfants ne puissent plus faire de sport en plein air ? Peut-on regretter les kermesses et autres fêtes organisées dans un espace accueillant ?

N° 29
3
Peut-on regretter plus particulièrement la disparition de l'espace vert des "Buissonnets" ?

Pour notre part, nous regrettons tout cela. Comme nous l'avons souvent dit, les constructions continuent à Croix Daurade. Les enfants qui vont arriver dans ces

nouvelles résidences : où seront-ils scolarisés, les écoles du quartier étant déjà surchargées ?

Trouveront-ils des lieux d'animation moins exigus que l'actuelle MJC ?

Cependant, nous souhaitons par avance la bienvenue à tous ces enfants ainsi qu'à leurs parents.

Le mal des transports

Reprenant quelques expressions présentes dans "Agenda 21" et "le diagnostic de développement durable" promu par la Mairie de Toulouse, examinons à l'échelle de notre quartier un des aspects de cet Agenda : la circulation automobile, les transports en commun et "les modes de déplacement doux" (pistes cyclables, marche).

Sachant que les déplacements routiers constituent le principal facteur d'émission de polluants et de gaz à effet de serre, que pouvons-nous constater à Croix-Daurade ?

Que la circulation routière y est encore particulièrement intense, surtout aux heures de pointe. Les alentours du lycée Raymond Naves et de l'école Cuvier sont littéralement enveloppés de gaz polluants et ceinturés de véhicules aux heures d'entrée et de sortie des établissements. Il en est de même pour la route d'Albi dans la traversée du quartier de Croix-Daurade ; remarquons à ce propos que transports en commun et voitures sont logés à la même enseigne, sur la même file.

Alors que le Plan d'Aménagement et de développement durable vise à « faciliter l'usage des modes de déplacement alternatifs à la voiture », que constatons-nous ?

1) Que l'on veut réaliser une deuxième super-rocade à grand « coût » de panneaux publicitaires.

2) Que l'offre en transports en commun pour le cœur de notre quartier de Croix-Daurade a diminué : la ligne 19, seule ligne permettant d'accéder au métro pour une bonne partie du quartier, a vu sa fréquence diminuer (un bus sur deux a désormais son terminus à Amouroux). Nous demandons donc que cette fréquence augmente et ne devienne pas une vraie peau de chagrin le dimanche.

3) Que les trois autres lignes desservant le cœur du quartier vers Jeanne d'Arc, les 40, 42 et 73 présentent quelques anomalies ; voici un exemple de mauvaise desserte à l'arrêt Raymond Naves, place Cuvier :

- 42 : 12 h 54

- 40 : 13 h 05

- 73 : 13 h 05

donc trois bus en même temps ou quasiment.

A quelle heure les suivants ?

- 42 : 13 h 33

- 40 : 13 h 40

- 73 : 13 h 38

- Trois autres bus quasiment en même temps mais après un délai de plus de 35 minutes.

Et maintenant les tarifs : Ils viennent encore d'augmenter pour les tickets n'entrant pas dans certaines catégories tarifaires et cela concerne surtout les personnes qui, ne prenant pas régulièrement le bus, devraient être encouragées à abandonner leur voiture. Nous demandons donc qu'une véritable politique volontariste en matière de transports collectifs soit mise en œuvre dans le quartier :

- par l'augmentation des fréquences tous les jours de la semaine.
- par la diminution des tarifs et l'extension des préférences tarifaires à quelque citoyen que ce soit et à quelque heure du jour que ce soit. (pourquoi le ticket à 2 euros pour 10 trajets dont bénéficient les enfants n'est-il valable que le mercredi après-midi et le week-end ?)
- par la création de couloirs réservés aux bus en continu et non par une succession de petits tronçons et goulots d'étranglement.

Qu'en est-il du mode de déplacement doux que sont les pistes cyclables ? Certes leur nombre a augmenté mais beaucoup sont encore dangereuses car elles sont prises sur la chaussée ou finissent par y déboucher. Avez-vous essayé d'aller de Croix Daurade au centre ville avec vos enfants les jours déclarés « dimanche sans voiture » ? Pas évident, même en prenant son temps. Alors pour se rendre à son travail ou à l'école ou à la faculté les autres jours, à vos casques et à vos masques !

Bilan :

Nous sommes encore loin des objectifs affichés par Agenda 21. Certes nous savons bien que la ligne B du métro qui sera mise en service en 2007 changera les données du problème, mais encore faut-il que la volonté politique existe, que les faits suivent en matière de tarifs, d'accès aux stations de métro les plus proches par des moyens autres que l'automobile.

Nous souhaiterions donc que des séances d'information, d'éducation à une forme d'éco-citoyenneté vitale pour les années à venir, soient d'ores et déjà organisées en partenariat avec les associations, les usagers et non usagers, les entreprises et les établissements scolaires

pour encourager ces changements dans nos pratiques quotidiennes. Il en va de la « qualité de vie » dans

notre quartier et dans notre ville.

COMMUNIQUE des associations "Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées", "Arbres et Routes" et "Agir Pour Croix Daurade"

Projet TCSP bus RN88 : les raisons de notre refus

① - Ce projet est inacceptable car il entraîne une dégradation irréversible de l'environnement avec l'abattage programmé de plus de 250 arbres dont :

- 225 platanes d'alignements le long de la RN 88, principalement sur le tracé de l'Union et St-Jean ; soit plus de 40 % des alignements d'arbres concernés par le projet ;

- de magnifiques arbres bicentenaires dans le site boisé classé de la route d'Albi à Croix Daurade, comme dans le Parc de la Belle Hôtesse à L'Union.

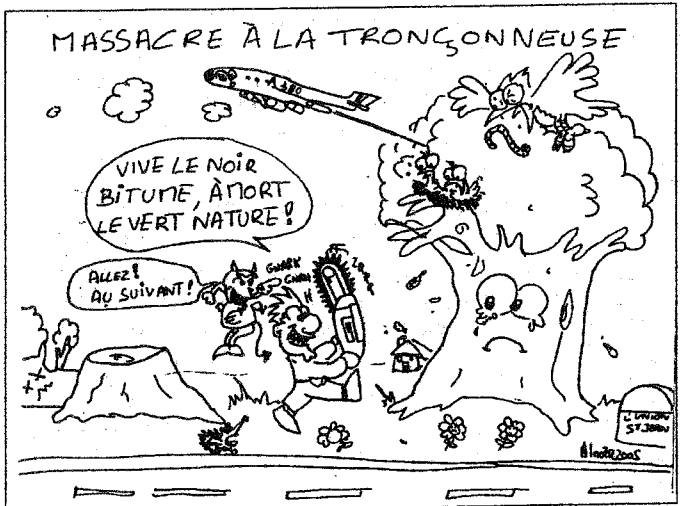
② - Selon la Commission d'enquête publique du projet, "l'ampleur des plantations ne minimise que partiellement l'impact sur le paysage que va produire, pour une période de 30 à 50 ans, l'abattage d'arbres centenaires."

Par ailleurs avec la future voirie à 3 voies, s'il n'y a plus de places pour ces arbres, nous ne voyons pas comment on pourra en replanter deux fois plus (comme il est annoncé de façon quelque peu péremptoire).

③ - Projet inacceptable car il ne répond pas au critère d'utilité publique ; en effet au vu de son coût (plus de 26 Millions d'Euros) :

- gain de temps dérisoire : gain moyen entre 3,1 et 7 minutes sur un trajet global de 25 minutes ; Fréquence très aléatoire en heure de pointe : "... cette fréquence sera plus près de 10 à 20 minutes en heures de pointe (au lieu de 5 projetées) : irrégularités dues à l'injonction sur une seule des 7 lignes en transit à différents niveaux du site propre".

④ - Projet inacceptable car il ne diminue pas la capacité de trafic automobile : 2 voies conservées.



Il faut revoir la copie, ce projet devrait s'inscrire dans un plan global d'un P.D.U. (Plan de Déplacement Urbain) plus efficace. (Réalisation de l'échangeur de Borderouge, parkings plus importants à Borderouge et dans les communes périphériques et nouvelles liaisons intercommunales.

Parc de la Maourine

Au cours de l'été 2005, des habitants se promenaient dans le parc avec leur chien... Certains se sont aperçus que les chiens tombaient malades après avoir bu de l'eau du parc.

Alertés par cet état de fait, nous avons écrit à Mme Damin, Maire Délégué du quartier le 11 août 2005, pour attirer son attention sur ce problème d'hygiène publique.

Mme Damin nous a informé le 20/12 que des solutions techniques (oxygénation de l'eau, filtrage naturel, etc...) seraient mises en place avant l'été 2006. Des dispositions seront prises pour

l'entretien de ces installations avec une surveillance et une observation de l'évolution des plantations sous la responsabilité des Espaces verts de la Mairie. A suivre...

PROJETS

Réfection de la Salle Cuvier

Le salle Cuvier est la plus ancienne salle du quartier, pour les anciens elle rappelle beaucoup de souvenirs. Sa réfection est prévue en 2006 avec adjonction du conservatoire (actuellement dans le pré-fabriquée de la bibliothèque). Nous avons demandé qu'un quota d'utilisation de cette salle soit réservée pour des actions culturelles du quartier, propos repris dans Capitoile Infos de Décembre 2005.

Agrandissement de la bibliothèque (fin 2006)

Adjonction d'un bâtiment supplémentaire lié à l'ancienne école.

Agrandissement du parking devant la bibliothèque et suppression du local servant au Conservatoire (début 2007).

Création de nouveaux locaux sportifs à Borderouge

Ces locaux sont vraiment indispensables au quartier pour la pratique sportive en salle. Actuellement la maison de quartier "dépanne" mais n'est pas structurée, n'est pas aux normes pour les sports en salle. Ce projet qui est en étude doit être élaboré en prenant en compte les besoins des associations sportives du quartier.

Aménagement de proximité pour le quartier (en projet).

Nous demandons plus particulièrement un jardin d'enfants le long du stade Cazal, plus accueillant que l'existant.

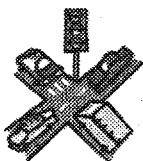
Nous demandons aussi des équipements sportifs en bordure du stade.

INFO BREVES

Carrefour très dangereux : rue André Vasseur-Bd d'Atlanta

Notre association a souvent fait remarquer au responsable technique de la voirie la dangerosité de ce carrefour. Il nous a été répondu qu'il fallait attendre l'aménagement de la voie de bus pour le transport en commun en site propre (T.C.S.P.).

Dans l'attente nous réclamons la mise en sécurité de ce carrefour, pour les voitures, pour les piétons et pour les vélos.



Le Cœur du quartier s'est embelli

En effet cette année le centre de Croix-Daurade avait un air de fête, cela faisait longtemps que nous n'avions pas eu d'illuminations. La Municipalité et la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) ont pris en charge le coût des illuminations. Bravo pour les commerçants et pour les habitants.

Après celui de la place de la Cabarette, l'aménagement apporte un agrément supplémentaire. La suppression du stationnement en épis et l'élargissement des trottoirs offrent plus de sécurité pour les voitures et pour les piétons. **La zone bleue qui est en test pour la ville de Toulouse paraît assez efficace à condition de maintenir son contrôle sinon les voitures "ventouses" vont revenir.**

PASSERA, PASSERA PAS ?

Il y a deux ans environ, nous révélions dans notre bulletin un projet de liaison piétonne entre le chemin de Virebin et le Boulevard Netwiller via la rue Guy de Maupassant. Ce projet annoncé par des responsables municipaux lors d'une réunion publique relative aux transports en commun sur notre quartier devait permettre l'accès des riverains du Chemin Virebin au Bd Netwiller.

Toilé immédiat et légitime des riverains de la rue de Maupassant qui n'ont jamais été informés d'un tel projet dont l'utilité leur semble contestable. Courrier, téléphone, rendez-vous... le projet serait abandonné. Le

calme revient et les menaces d'expropriation disparaissent.

Mais l'on reparle du projet, au pour quel usage ? Courrier, téléphone, rendez-vous : côté élus statu quo concernant ce projet mais côté services municipaux une zone de même largeur que la rue est réservée dans le nouveau PLU pour cette liaison.

Courrier et pétition argumentés pour demander à Monsieur le Maire la confirmation de l'abandon promis de ce projet en levant la réserve du PLU.

C'était le 2 décembre, depuis ! ... On attend.

RASSEMBLES NOUS SOMMES PLUS FORT

Pour être plus efficaces, nous ne travaillons pas seuls :

- Agir Pour Croix Daurade est membre de la Fédération Départementale de Associations des Quartiers du Nord Est Toulousain (FEDEAQNET).
- Nous sommes également membre à part entière de l'Union des Comités de Quartier (UCQ).
- Nous sommes partenaire du "Groupe violence" avec le CRI, l'APSAR, le Lycée Raymond Naves et le Collège Croix Daurade, la MJC.
- Pour des sujets particuliers tel le site propre de transport en commun sur la RN88 que nous voulons efficace, respectueux de l'environnement

et prenant en compte l'ensemble des solutions alternatives : combat commun avec les Amis de la Terre et Arbres et Routes.


- Nous sommes en relation étroite avec les Associations de Parents d'élèves des écoles maternelles et Primaires.
- Echange avec des Comités de quartiers extérieurs. Nous sommes à l'écoute des associations ou comité qui, comme nous, désirent la défense et l'amélioration de leur cadre de vie.

JOUR DE FETE

Vous êtes cordialement invité

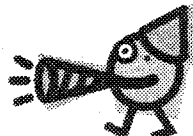
VENDREDI 31 MARS 2006
à partir de 18h30

à la MJC Croix Daurade
141 Chemin Nicol



Nous vous attendons autour du verre de l'amitié

Pour une présentation de notre site,
Notre quartier hier, aujourd'hui et demain
Nos actions passées, actuelles et avenir



20h30 Assemblée Générale des adhérents
Rapport moral et financier
Questions réponses
Renouvellement du CA

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION POUR 2006 (à renvoyer à l'association)

NOM..... Prénom..... Téléphone.....

Adresse.....

Adhésion : 10 euros Soutien : à partir de 10 euros

Bien sûr nous restons attentifs à toutes vos propositions et remarques. N'hésitez pas à nous rencontrer lors de nos permanences à la Maison de Quartier, rue Francis Lopez, le premier lundi de chaque mois entre 16h30 et 19h.

Vous pouvez aussi nous contacter par courrier :

Agir pour Croix Daurade, 10 rue André Vasseur - 31200 Toulouse
ou par e-mail : agirpourcroixdaurade@wanadoo.fr